- dans l'administration et le journalisme.
- 4. Directeur suppléant, Service d'information, ministère des Travaux publics.
- 5. Jury d'examen de la direction de la Commission de la Capitale nationale.

#### LES PAIEMENTS D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET POUR LA JEUNESSE

# Question nº 340-M. Mazankowski:

- 1. De la somme totale de \$612,865,000, payable à titre d'allocations familiales et pour la jeunesse, comme en font foi les prévisions budgétaires revisés pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969, quelle portion sera versée a) au Québec, b) à l'Ontario, c) aux provinces Atlantiques, d) au Manitoba, e) à la Saskatchewan, f) à l'Alberta et g) à la Colombie-Britannique?
- 2. Quelle est l'estimation de ces paiements pour l'année financière 1969-1970?
- L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-têre social): 1. a) Québec, \$164,326,000; b) Ontario, \$214,753,000; c) Provinces de l'Atlantique, \$67,907,000; d) Manitoba, \$28,968,000; e) Saskatchewan, \$30,-391,000; \*f) Alberta, \$49,066,000; g) Colombie-Britannique, \$57,454,000.
- \* La somme prévue pour l'Alberta comprend les prévisions budgétaires pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
- 2. En ce moment, nous ne disposons d'aucune prévision budgétaire pour l'année financière 1969-1970.

### LES RÉPARATIONS DU HMCS SASKATCHEWAN

### Question nº 345-M. Anderson:

- 1. Est-ce que l'on a terminé les réparations du HMCS Saskatchewan, qui a été endommagé lorsqu'il a heurté un roc à Active Pass le 8 septembre 1968?
- 2. Dans le cas de l'affirmative, combien ont coûté ces réparations?
- 3. Dans le cas de la négative, combien estime-t-on que les réparations vont coûter?

### L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2 et 3. Des réparations d'urgence ont été effectuées au chantier naval d'Esquimalt, au coût de \$13,545.00. D'autres réparations seront effectuées en 1969, à un coût estimatif de \$75,000.

# LE RAPPEL DE VÉHICULES DÉFECTUEUX Question nº 359-M. Mather:

Les fabricants d'automobiles sont-ils tenus de signaler au gouvernement les véhicules défectueux qu'ils doivent réparer, et dans le cas de l'affirmative, quels ministères en sont avisés, et à quoi ces renseignements servent-ils?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Non, mais les fabricants tiennent volontairement le ministre au courant des véhicules défectueux qu'ils rappellent pour être réparés. La question est actuellement à l'étude

[L'hon. M. Marchand.]

3. Diplôme d'université, bilingue, carrière avec les fabricants en vue de l'établissement d'une méthode définitive de présentation des rapports.

# \*L'ACHÈVEMENT DU BUREAU DE POSTE DE PORT-AU-CHOIX (T.-N.)

# Question nº 378-M. Marshall:

Quelles dispositions prend-on pour achever le bureau de poste de Port-aux-Choix, à Terre-Neuve, vu que les entrepreneurs, qui ont fait faillite, n'ont pas rempli leurs engagements?

M. Paul Langlois (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, un appel d'offres a été fait pour le parachèvement des travaux et un contrat a maintenant été adjugé à cet égard.

#### L'ENLÈVEMENT DES ÉPAVES DANS LE PORT DE SYDNEY (N.-É.)

# Question nº 382-Mr. Muir (Cape Breton-The Sydneys):

- 1. En 1965, le ministère des Transports a-t-il songé à enlever les épaves dans le port de Sydney et, dans le cas de l'affirmative, a) combien d'épaves étaient visées, b) a-t-on fait des appels d'offres à leur égard et quel était le coût estimatif de ces travaux établi par le Ministère, c) combien de soumissions ont été présentées et quel était le montant dans chaque cas?
- 2. Si un appel d'offres a eu lieu et si des offres ont été reçues, pourquoi n'a-t-on pas procédé aux travaux?
- 3. A-t-on envisagé d'autres programmes d'enlèvement des épaves du port de Sydney comme, par exemple, l'enlèvement des épaves qui émergaient à la marée basse seulement?
- 4. Le Ministère a-t-il considéré l'enlèvement des épaves du port de Sydney strictement en fonction du danger qu'elles constituaient pour la navigation ou a-t-il envisagé le problème sous l'angle de l'esthétique et de l'amélioration générale du port?
- 5. Le Ministère a-t-il songé en aucun temps au cours des dernières années à enlever les débris des anciens quais et des autres débris?

# L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): 1. Oui. a) Quatorze. b) Oui, \$30,000. c) Quatre: 94,500; \$177,000; 210,930; \$234,000.

- 2. Le montant de la plus basse soumission était de plus de trois fois le coût estimatif et on l'a jugé trop élevé pour les travaux à effectuer.
  - 3. Non.
- 4. L'enlèvement de ces épaves a été consisidéré strictement du point de vue des dangers qu'elles pouvaient constituer pour la navigation.
  - 5. Non.

### L'ENLÈVEMENT DES ÉPAVES DANS LE PORT DE SYDNEY (N.-É.)

# Question nº 383-M. Muir (Cap-Breton-The Sydneys):

1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il autorisé l'enlèvement des ouvrages de défense de Pointe Petrie par le Royal Canadian Engineers à titre d'exercice d'entraînement?